

La crise politique belge, source d'insécurité sociale

La Belgique connaît une paralysie politique depuis les élections fédérales de juin 2007. Ce n'est qu'à la mi-décembre 2007 qu'un gouvernement temporaire a vu le jour avec pour tâche de jeter les bases d'un gouvernement définitif entré en fonction en mars 2008. Durant cette période, aucune décision sérieuse n'a pu être prise dans de nombreux domaines, comme la politique sociale. Dans le dossier qui nous intéresse, la paralysie du gouvernement l'a empêché de répondre au second cycle de consultation de la Commission sur le revenu minimum ... les ministres concernés n'ayant pas le temps d'y jeter un coup d'œil.

Le climat social s'est nettement tendu. Le prix de l'énergie ne cesse de grimper, tandis que des recherches ont montré que les produits alimentaires et d'autres biens tout aussi importants pour la vie ont connu une augmentation de 15 % en un an, alors que les salaires n'augmentaient que de 2%. Si le loyer et les autres coûts liés (électricité, gaz, eau) accaparent 2/3 des indemnités sociales, les petits et moyens salaires ne sont pas mieux lotis. Tout cela laisse planer de sombres nuages sur d'importants pans de la société (bien plus nombreux que les seules personnes vivant en situation de pauvreté). La conséquence ne s'est pas fait attendre : plusieurs grèves dans des usines et des entreprises couplées à une forte instabilité sociale sur la scène économique. Pendant ce temps, nous cherchons toujours un gouvernement fort et volontariste. Où qu'il aille, le Belge est assailli de questions sur une situation sociale normalement stable.

L'insécurité, qui touche le plus les petits allocataires sociaux, dont la plupart vivent en situation de pauvreté, s'accompagne d'une tendance accrue à « l'activation » des bénéficiaires de revenus minimums, de plus en plus jugés coupables de leur propre situation (de pauvreté). Dans une économie prospère où

de nombreux emplois restent vacants, on taxe les inactifs de refuser les emplois disponibles et donc, d'être responsables de leur propre chômage. La « chasse aux sorcières » qui s'en suit concerne tous ceux et toutes celles qui ne travaillent pas.

Quand les Etats, poussés par l'UE, poursuivent l'objectif d'un relèvement des taux d'activités, ceux qui ne peuvent satisfaire – pour diverses raisons – aux exigences élevées du marché du travail sont soumis à une forte pression et subissent des sanctions pouvant aller jusqu'à une suspension de leur droit à un revenu minimum. Dans le même temps, des sans-papiers, originaires de pays du Tiers monde ou parfois de nouveaux Etats membres, sont emprisonnés comme des criminels – et peu importe qu'ils soient encore enfants – avant d'être expulsés vers leur pays d'origine, alors que des recherches montrent

qu'une main d'œuvre étrangère est nécessaire pour maintenir le niveau actuel de bien-être. Même les organisations régionales et nationales des employeurs plaident en faveur d'une régularisation des sans-papiers, afin de répondre à la pénurie de main d'œuvre.

Cependant, la politique fédérale de migration maintient son approche répressive comme si seul un renvoi des sans-papiers pouvait bénéficier à l'économie belge. Une politique en totale contradiction avec l'approche du gouvernement régional qui dit que « les sans-papiers doivent pouvoir exercer leurs droits et recevoir l'aide nécessaire à un meilleur avenir ».

Ludo Horemans
EAPN Belgique

L'insécurité sociale s'accompagne d'une tendance accrue à « l'activation » des bénéficiaires de revenus minimums

Un revenu minimum adéquat est le prérequis fondamental d'une UE fondée sur la justice sociale et l'égalité des chances pour tous !

N°125
Janv.-Mars 2008

Imprimé en Français et en Anglais et disponible en d'autres langues sur www.eapn.org

Editeur responsable
F. Farrell

Responsable de publication
A. Gueudet

Square de Meeûs 18
B-1050 Bruxelles
tél. 32 2 226 58 50
fax 32 2 226 58 69

E-mail: team@eapn.skynet.be
Internet: <http://www.eapn.org>

Avec la contribution de
C. Champeix
C. Flémal

Bureau de dépôt
1600 Sint Pieters Leeuw 1

Nouvelles du Réseau vise à alimenter le débat sur des thèmes spécifiques. Les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement celles d'EAPN. Si vous désirez commenter le contenu de ce numéro, envoyez un courriel à team@eapn.skynet.be



Avec le soutien
de la Commission européenne

Nouvelles, du réseau



LA LETTRE D'INFORMATION DU RÉSEAU EUROPÉEN DES ASSOCIATIONS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE

N°125 | JANVIER-MARS | 2008

CAMPAGNE D'EAPN POUR UN REVENU MINIMUM ADÉQUAT

SOMMAIRE

Campagne d'EAPN

| | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Vue d'ensemble de la campagne d'EAPN..... | 2 |
| <input type="checkbox"/> Réponse d'EAPN à la consultation sur l'inclusion active | 2 |
| <input type="checkbox"/> Qu'attend EAPN de cette campagne ? | 3 |
| <input type="checkbox"/> Les systèmes de revenus minimum en Europe : Des réalités différentes | 4 |
| <input type="checkbox"/> Revenu minimum : de quoi parlons-nous ? | 4 |
| <input type="checkbox"/> Revenu minimum: Mythes et réalités..... | 5 |
| <input type="checkbox"/> Vivre du revenu minimum: les personnes concernées témoignent.. | 5 |
| <input type="checkbox"/> Campagne d'EAPN : Entretien avec EAPN Autriche et EAPN Royaume-Uni . | 6 |
| <input type="checkbox"/> De la difficulté de communiquer sur la pauvreté..... | 6 |

Nouvelles de Belgique

| | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Premières réactions positives à la campagne sur le revenu minimum d'EAPN Belgique..... | 7 |
| <input type="checkbox"/> Coup de projecteur sur EAPN Belgique | 7 |
| <input type="checkbox"/> La crise politique belge, source d'insécurité sociale..... | 8 |



REVENU MINIMUM ADEQUAT. CHACUN MÉRITE UNE VIE DANS LA DIGNITÉ. www.eapn.org



La réponse EAPN à la consultation de la Commission sur l'inclusion active

Le 17 octobre 2007, la Commission a publié une communication "Moderniser la protection sociale pour renforcer la justice sociale et la cohésion économique : promouvoir l'inclusion active des personnes les plus éloignées du marché du travail". Il s'agit de la deuxième phase d'une consultation lancée en 2006 visant à promouvoir le concept d'inclusion active ; cette notion suppose l'octroi d'un niveau adéquat de revenu en lien avec le marché du travail ainsi qu'un meilleur accès aux services.

Dans le cadre de la présidence française du deuxième semestre 2008, les Etats membres discuteront de l'adoption de principes communs sur l'inclusion active. Dans sa réponse, publiée le 28 février, EAPN se félicite de cette consultation qui vient à point nommé car elle redonne un espoir positif à un moment où nous déplorons le contexte politique général de l'UE qui n'est pas favorable à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

Nous insistons pour que l'inclusion active soit véritablement comprise et réalisée comme un tout, en gardant à l'esprit que ses trois composantes sont absolument interdépendantes et que le revenu adéquat et les services sont une condition préalable à l'intégration professionnelle/sociale.

EAPN recommande également que les principes de l'inclusion active suivent une Méthode ouverte de coordination renforcée, dans une cohérence accrue entre les processus ayant un impact sur l'inclusion sociale et via le soutien d'instruments financiers. Nous revendiquons aussi des orientations européennes en faveur d'une participation qualitative des organisations de lutte contre la pauvreté et des personnes en situation de pauvreté dans un processus continu dynamique.

Claire Champeix, Chargée de mission EAPN

Chacun mérite une vie dans la dignité : vue d'ensemble de la campagne d'EAPN pour un revenu minimum adéquat

EAPN a lancé le 19 décembre 2007 une campagne européenne pour un revenu minimum adéquat. Actuellement, 24 Etats membres sur 27 sont déjà dotés d'un mécanisme de revenu minimum; toutefois, ils pâtissent de nombreuses failles au niveau de leur accessibilité et de leur adéquation. Il est temps d'affirmer haut et fort qu'un revenu minimum adéquat est le prérequis fondamental d'une UE fondée sur la justice sociale et l'égalité des chances pour tous !

Le revenu minimum peut être défini comme un revenu non contributif garanti qui permet aux personnes, qui ne peuvent subvenir à leurs besoins, de recevoir un montant minimum de revenu en espèces. Disposer de suffisamment d'argent est une condition sine qua non d'une vie dans la dignité, bien que la pauvreté ne soit pas qu'une affaire d'argent. Les mécanismes de revenu minimum constituent également la pierre angulaire de la protection sociale. Dans un contexte marqué par l'insuffisance des avancées dans la lutte contre la pauvreté, trois raisons poussent EAPN à faire campagne maintenant en faveur du revenu minimum.

Les régimes de revenu minimum ne sont pas accessibles à tous et les niveaux sont trop bas pour garantir un niveau de vie décent

Les régimes de revenu minimum n'existent pas dans tous les pays de l'UE : l'Italie, la Grèce et la Hongrie sont dépourvus de tels systèmes au niveau national. L'accès pour tous n'est pas garanti dans les pays où de tels mécanismes existent. Certains groupes n'ont pas droit au revenu minimum en raison de leur âge, de leur situation professionnelle ou de leur statut en tant que migrants.

La complexité des mécanismes empêche les personnes de faire valoir leurs droits : les systèmes d'aide existants sont souvent complexes, entremêlés, difficiles à comprendre pour certains.

Les régimes de revenu minimum n'atteignent pas des niveaux suffisamment élevés pour sortir les personnes de la pauvreté. Ils ne tiennent compte ni de l'augmentation du coût de la vie ni de l'augmentation du prix des services dont dépendent les personnes

concernées: logement ou énergie.

Les mécanismes de revenu minimum sont assortis de conditions et de contraintes accrues afin d'« inciter » à travailler

Les difficultés à vivre avec un revenu adéquat vont croissantes. L'octroi d'un revenu minimum ou d'une allocation sociale est soumis à de plus en plus de conditions afin de pousser à l'insertion sur le marché du travail. Les aides sont réduites après un certain temps afin « d'inciter » les bénéficiaires à se montrer plus actifs dans leur recherche d'un emploi.

Ce qui, dans certains cas, conditionne l'octroi d'une aide sociale à l'acceptation d'emplois de faible qualité qui ne correspondent pas aux compétences et aux besoins des personnes. Des sanctions placent injustement des personnes dans des situations où elles ne reçoivent aucun revenu pour vivre.

Les régimes de revenu minimum n'atteignent souvent pas des niveaux suffisamment élevés pour sortir les personnes de la pauvreté

Contrairement aux perceptions populistes qui influencent parfois cette approche contraignante, les bénéficiaires sont réellement désireux de trouver un emploi et d'être utiles à la société, mais ils sont confrontés à de nombreux obstacles (pénurie d'emplois de qualité, absence d'accès à l'éducation et à la formation, pénurie de services d'aide tels que les services de garde d'enfants ou de prise en charge, etc..) qui les en empêchent.

Il n'existe aucune reconnaissance publique et politique du droit à l'accès à des ressources minimales, du fait des images et des stéréotypes négatifs

Actuellement, la stigmatisation dont sont victimes les allocataires sociaux et les idées fausses très répandues à propos des bénéficiaires qui survivent grâce au revenu minimum

créent un grand vide politique et empêchent toute reconnaissance publique. Au lieu de considérer que le revenu minimum est essentiel dans une société décente, on ne voit en lui qu'une main tendue vers des personnes paresseuses n'ayant aucune intention de trouver du travail.

L'accès au revenu minimum est un droit social et la condition sine qua non d'une vie décente. L'octroi d'un revenu minimum dans nos sociétés est porteur de nombreux éléments positifs : il offre un filet de sécurité aux personnes précarisées incapables de travailler, mais également la sécurité nécessaire à la recherche active d'un emploi sans laquelle les bénéficiaires consacraient tous leurs efforts à leur propre survie immédiate. Sans l'octroi d'un revenu minimum, la pauvreté représenterait une charge encore plus élevée pour la société, notamment au niveau des soins de santé, de l'éducation, des dépenses publiques... etc.

Le revenu Minimum dans les processus européens...

1992: une première étape, qui ne suffit pas...

Le 24 juin 1992, le Conseil européen a unanimement convenu de reconnaître le droit fondamental des personnes à des ressources suffisantes et à une aide sociale leur permettant de vivre dans la dignité (Recommandation 92/441/CEE).

Pendant des années, EAPN a exigé que les systèmes de revenus minimum soient accessibles à tous et qu'ils atteignent un niveau permettant de vivre dans la dignité. Ce type de revenu minimum adéquat doit se définir avec la participation des personnes en situation de pauvreté et dans une approche intégrée, afin de garantir que l'accès à un revenu minimum adéquat, à des emplois décents et à des services de qualité et d'assurer à ceux ou celles pour qui le travail n'est pas une alternative à cause de leurs responsabilités familiales, de leur âge, de leur handicap...etc, un appui financier et d'autres types d'aides.

La stratégie pour l'inclusion active : une bouffée d'oxygène

Depuis février 2006, la Commission assure la promotion d'une nouvelle approche de l'inclusion active basée sur trois éléments principaux: 1) Un lien avec le marché de l'emploi via des opportunités d'emploi et de formation professionnelle 2) Une aide à un revenu suffisant pour une vie décente 3) Un meilleur accès aux services (pour faciliter l'insertion sur le marché du travail), aux services de garde d'enfants, de soins de santé, de conseil, d'apprentissage tout au long de la vie, aux TIC, ... EAPN se félicite de cette démarche globale.

Au cours des derniers mois, la Commission européenne a consulté les Etats membres, les partenaires sociaux, le Parlement européen et tous les autres acteurs afin d'amplifier l'action européenne. Le Conseil européen pourrait adopter une série de principes communs sur l'inclusion active d'ici à la fin 2008.

Nous nous félicitons de cette proposition et nous espérons qu'elle motivera les Etats membres à se doter de systèmes de revenus minimum adéquats susceptibles de changer la donne pour les personnes en situation de pauvreté. Cette tâche ne sera pas aisée dans un contexte où l'emploi est souvent considéré comme la seule porte de sortie de la pauvreté.

EAPN continuera à participer au débat politique sur toutes les facettes de l'inclusion sociale ; toutefois, nous replacerons cette question dans un cadre plus large et nous poursuivrons notre travail de sensibilisation à propos de l'urgence d'un revenu minimum adéquat en Europe.

Claire Champeix
Chargée de mission EAPN

Pour plus d'informations sur la campagne d'EAPN: http://www.eapn.org/code/en/news_detail.asp?pk_id_content=3130

QU'ATTEND EAPN DE CETTE CAMPAGNE ?

EAPN est d'avis que le moment est opportun pour lancer sa campagne sur le revenu minimum. Nous poursuivons trois objectifs:

Un objectif concernant les processus politiques

Sur le court terme, EAPN souhaitait que les Etats membres participent et répondent favorablement au processus de consultation de la Commission sur l'inclusion active, qui s'est terminé fin février 2008. Nous souhaitons désormais que les Etats membres de l'UE s'engagent de manière positive dans l'élaboration de principes communs en matière d'inclusion active. Il est prévu que ceux-ci soient adoptés d'ici à la fin 2008. Nous souhaitons également que ce processus de consultation motive davantage d'Etats membres à garantir l'accès à un revenu minimum adéquat pour tous et qu'il ouvre la voie à un débat européen à propos d'instruments plus contraignants au niveau de l'UE.

Un objectif de sensibilisation

Nous souhaitons nous attaquer aux représentations négatives associées à la pauvreté. Nos concitoyens pensent que la pauvreté n'existe pas dans nos sociétés ; souvent, les personnes en situation de pauvreté sont considérées comme paresseuses et la solution consiste à rendre les conditions d'octroi des aides de plus en plus sévères afin de forcer ces personnes à accepter un emploi. Leur réalité est largement incomprise : d'autres problèmes sont à régler et, si l'objectif est qu'elles participent pleinement à la société, nous devons avant tout les aider! Nous voulons briser cette perception.

Un objectif de développement d'EAPN

Grâce à cette campagne, nous tentons d'élaborer un message fort qu'EAPN pourra utiliser sur le long terme. Cette campagne marque également le début d'un processus visant à développer les capacités des réseaux nationaux d'EAPN en matière d'organisation de campagnes et d'améliorer leur image.

REVENU MINIMUM : DE QUOI PARLONS-NOUS ?

On appelle sécurité sociale et bénéfices sociaux les revenus fournis par les autorités publiques pour différents motifs : handicap, âge, responsabilités familiales, chômage, etc... Certains de ces revenus sont aussi appelés revenus de remplacement quand ils remplacent les revenus tirés d'un emploi pour les chômeurs. Les bénéfices sont organisés sur la base de l'assurance ou de l'assistance.

Le revenu minimum se distingue du salaire minimum, qui garantit aux employés un salaire plancher fixé par la loi ou les accords collectifs.

Le revenu minimum constitue la protection sociale de dernier recours, et pour les personnes en grande pauvreté une bouée de sauvetage. La plupart des Etats membres ont un système de revenu minimum, bien que leur degré d'accessibilité et leur caractère adéquat varie énormément. La plupart ne sont pas assez efficaces contre la pauvreté.

En 1992, le Conseil européen a recommandé aux Etats membres de reconnaître le « droit fondamental de la personne à des ressources et prestations suffisantes pour vivre conformément à la dignité humaine ».

Les niveaux de revenu minimum devraient être fixés, avec la participation des personnes en situation de pauvreté, en relation avec ce qui est considéré comme adéquat et décent selon les standards de chaque pays.

Les systèmes de revenu minimum devraient être complétés par des services accessibles de qualité et par, pour ceux qui le peuvent, un soutien pour renouer avec le marché de l'emploi. C'est pourquoi EAPN promeut la notion de revenu minimum adéquat pour une vie digne. Le revenu minimum adéquat doit être au centre de la promotion de standards sociaux élevés, de sorte que l'UE et les Etats membres se positionnent en faveur de la cohésion sociale.

Les systèmes de revenus minimum en Europe : Des réalités différentes

Malgré des différences de forme et de date d'entrée en vigueur, presque tous les Etats membres ont instauré un système d'aide social universel visant à garantir, à tous les résidents légaux, un revenu minimum « pour vivre décemment », quelle que soit l'interprétation nationale du concept de « vivre décemment ».

Seuls trois pays dans l'UE ne disposent pas de système universel de revenu minimum garanti (RMG) : l'Italie, la Grèce et la Hongrie. Si, dans ces pays, des réformes sont en cours, leurs résultats, à ce stade, restent vagues.

Les principes de base: différentes interprétations nationales...

Il est possible de classer les pays dans différents groupes en fonction des principes de base du RMG :

Le premier groupe est constitué de pays où les systèmes de RMG visent à fournir un revenu de remplacement suffisant pour maintenir ou pour atteindre les normes de vie reconnues par la société comme le minimum nécessaire pour vivre décemment (ALL, AU, FI, SE, MT); certains pays ajoutent explicitement à cette formule un objectif d'intégration sociale (via l'activation) (DK, BE, L, NL, FR).

Dans le deuxième groupe de pays, l'objectif des systèmes de RMG s'exprime davantage en termes de revenu de subsistance (ES, PT, SI, BG, RO, CZ, SK, EE). Autre hypothèse : ils ciblent les personnes ou les ménages dans le besoin (RU, IE, LV, PL).

L'Espagne et le Luxembourg sont les seuls pays à citer explicitement la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans les objectifs des mécanismes de RMG.

Tous les systèmes de RMG partagent le lien entre niveaux d'aide et revenus, ainsi que l'obligation d'une recherche active d'un emploi pour les personnes capables de travailler.

Le niveau des aides octroyées reste hétérogène

Outre les caractéristiques communes, le niveau des aides octroyées est assez hétérogène en Europe. Pour une personne célibataire (sans tenir compte d'autres transferts sociaux), les aides vont de 28 euros/mois en Lettonie à 1130 euros au Danemark.

Cependant, dans certains Etats membres, où

le niveau d'aide global est faible, ces aides sont complétées par des allocations spécifiques (logement, santé, famille ou services de base, comme l'éducation, le chauffage, les gaz et électricité, le transport).

Certains pays se sont dotés de mécanismes spécifiques de RMG visant des groupes précis de la population (personnes âgées ou handicapées). Le filet de sécurité peut donner accès à des services spécifiques (conseil juridique, aide au surendettement) et parfois à des aides en nature (nourriture ou vêtements).

Efficacité dans la lutte contre la pauvreté?

Les chiffres montrent que, dans chaque pays de l'UE, le revenu net des ménages allocataires sociaux n'atteint pas le seuil de pauvreté de 60% du revenu médian des ménages (seuil de pauvreté de référence dans l'UE). Par rapport au seuil équivalent de 50%, de rares pays peuvent s'enorgueillir d'un revenu des ménages allocataires sociaux situé légèrement au dessus de cette limite. Plus inquiétant : même sur base d'un seuil de pauvreté le plus bas (40% du revenu médian), on trouve peu de pays où les ménages qui dépendent de l'assistance sociale touchent un revenu plus élevé que cette limite extrême.

Ainsi, il semble que le revenu fourni via le RMG ou l'assistance sociale ne permette pas d'éviter des situations d'extrême pauvreté, ce qui est, en principe, l'objectif minimal de ces filets de sécurité de dernier recours.

Audrey Guedet, Chargée de l'information EAPN

Cet article se base sur le rapport "les normes de revenus minimum dans une UE élargie: les systèmes de revenus minimum garantis" rédigé par Ramon Peña Casas.

http://www.eapn.ie/pdfs/155_paper%2011%20%20Minimum%20income%20standards%20in%20enlarged%20EU.pdf

Revenu minimum: Mythes et réalités

De nombreuses personnes craignent que des revenus minimums suffisants fassent disparaître les incitants à travailler et qu'un salaire approprié s'avère néfaste aux affaires et à l'économie nationale. EAPN a demandé à John Veit-Wilson, un expert internationalement reconnu pour ses travaux sur le sujet, de répondre aux arguments trop souvent entendus à l'encontre de la notion d'un revenu minimum suffisant pour une vie décente.

Un relèvement des revenus minimums dissuaderait de travailler en réduisant la différence entre les indemnités sociales et les salaires minimums.

L'idée selon laquelle certains choisissent entre l'emploi et des indemnités sociales sur base d'un seul calcul rationnel est une théorie économique qu'aucune preuve ne vient étayer. Au contraire, tout prouve que la plupart des personnes qui en sont capables veulent travailler et essayent de trouver un emploi dont le salaire est suffisant pour les maintenir, elles et leur famille, hors de la pauvreté.

Nombreux sont ceux qui, incapables d'intégrer le marché du travail rémunéré ont besoin d'un revenu minimum suffisant, au même titre que les autres.

Quand la société ne parvient pas à fournir un revenu minimum suffisant à tous et qu'elle laisse certains vivre dans la pauvreté, non seulement elle cause des dommages à ces personnes, leurs enfants et à leurs proches dépendants, s'ils en ont, mais elle engendre des coûts durables au détriment de l'économie dans sa totalité.

Le relèvement du revenu minimum accentuerait les fraudes aux indemnités et rendrait le système ingérable.

Les paiements indus effectués par les systèmes d'assistance sociale proviennent d'erreurs, plutôt que de fraudes (comme l'a prouvé le « UK National Audit Office »). Ces erreurs sont, en grande partie, le fait du personnel administratif et sont causées par la complexité du système (le personnel ne s'y retrouve plus dans les paiements des indemnités, d'où une situation où les allocataires reçoivent souvent moins que leur dû, et non pas plus).

S'il existe une raison qui pousse certains à solliciter une aide sociale injustifiée, c'est le peu d'argent dont ils disposent pour vivre dans la

dignité. Un relèvement des niveaux d'indemnités, une simplification des procédures de demandes et une augmentation du personnel rendraient les systèmes plus efficaces, tant dans la poursuite de leurs objectifs que dans l'utilisation de leurs ressources.

En cas de relèvement du niveau de revenu minimum, les travailleurs exigeront une augmentation des bas salaires, or les entreprises ne peuvent se permettre de leur payer plus. Pour être compétitifs, nous devons adapter et réduire l'Etat providence.

A nouveau, cet argument repose sur une théorie économique simplifiée à l'excès. Il est prouvé que des niveaux plus élevés de salaires minimums sont, dans les Etats membres de l'UE, compatibles avec une croissance élevée et des économies stables.

Pourquoi les travailleurs aux salaires les plus bas devraient-ils assumer la responsabilité de maintenir l'économie nationale à un niveau de sécurité bénéficiant à l'ensemble de la société? Si le relèvement des rémunérations à un niveau correct a des conséquences économiques, les coûts devraient être assumés par ceux qui ont le plus de ressources pour les supporter. Si les entreprises ne peuvent vraiment pas se permettre des salaires corrects pour ceux qui gagnent le moins, il est juste que ceux qui gagnent plus contribuent (via la fiscalisation des revenus et des profits) au financement de l'Etat providence.

Pour davantage de réponses aux arguments trop souvent entendus : www.eapn.org. Des informations supplémentaires sur le thème du revenu minimum sont également disponibles sur le site de John Veit-Wilson : www.staff.ncl.ac.uk/veit-wilson

VIVRE DU REVENU MINIMUM: LES PERSONNES CONCERNÉES TÉMOIGNENT

« La façon dont les gens vous regardent est humiliante. Ils ne vous considèrent plus comme un être humain. »

« Le problème n'est pas que nous nous trouvons de temps à autre à court d'argent. Le vrai problème, c'est que nous vivons toute notre vie comme ça et que nos enfants grandissent là-dedans. »

« Je ne peux pas avoir de vie sociale. J'ai perdu toute confiance en moi parce que, chaque jour, je m'inquiète du lendemain. »

« J'ai perdu mes amis depuis que je ne peux plus participer à leurs activités. »

« Depuis que mes allocations ont été réduites, je n'ai plus assez d'argent pour m'acheter à manger la dernière semaine du mois. »

Citations extraites du Rapport de la 5ème rencontre des personnes en situation de pauvreté, Présidence autrichienne de l'UE, 2006, et de "Les voix de la pauvreté", EAPN 2006. Ces documents sont disponibles sur le site web d'EAPN : www.eapn.org

DE LA DIFFICULTÉ DE COMMUNIQUER SUR LA PAUVRETÉ...

La campagne pour un revenu minimum adéquat représente un nouveau départ pour EAPN. Lors de son élaboration, et notamment de l'image de la campagne disponible en première page de cette édition, nous avons été confrontés à de nombreuses questions. Entre autres celle de comment faire passer notre message tout en évitant de tomber dans la stigmatisation des personnes en situation de pauvreté ?

Dans nos contacts avec différents prestataires de services, nous avons souvent été confrontés à une méconnaissance de la pauvreté, une méconnaissance trop souvent partagée par les médias et par la société elle-même.

Un important travail préalable d'information sur la pauvreté et ses différentes facettes est donc nécessaire pour déconstruire toutes les images mentales associées à la pauvreté.

Il s'agit dans un premier temps d'informer sur l'ampleur de la pauvreté dans nos pays. On assiste trop souvent à un déni de la réalité. Comment pourrait-il exister autant de pauvres dans une des régions les plus riches du monde ?

Il faut ensuite expliquer que les pauvres ne sont une masse homogène de personnes. Il y a différentes personnes, différentes conditions de vie et il est donc vain de chercher à donner un visage unique à la pauvreté.

Il faut enfin renverser l'image négative qui y est souvent associée. Les personnes touchées par la pauvreté sont souvent stigmatisées comme étant responsables de leur sort. Dans le débat public, la part de l'explication « responsabilité individuelle » semble augmenter alors que celle de l'explication « injustice » diminue fortement.

Audrey Guedet

Chargée de la communication (EAPN)

La campagne d'EAPN sur le revenu minimum dans les réseaux nationaux: Entretien avec EAPN Autriche et EAPN Royaume-Uni

EAPN Autriche: la sécurité minimale exige davantage qu'un revenu minimum mensuel!

Un nouveau système de revenu minimum sera instauré début 2009 dans le but d'améliorer le système d'aide sociale dont les variations régionales sont nombreuses. Il s'agira d'un système basé sur le niveau des revenus ; ainsi, les bénéficiaires devront être disponibles pour le marché de l'emploi lorsqu'ils seront considérés comme « aptes au travail ».

Si le nouveau système intègre une partie des éléments revendiqués par EAPN Autriche depuis plusieurs années, les préoccupations restent nombreuses, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre. EAPN Autriche s'inquiète surtout des méthodes de l'évaluation de la capacité d'insertion professionnelle et des besoins, et de l'absence de mesures visant à mieux intégrer les personnes les plus éloignées du marché de l'emploi.

Grâce au support visuel de la campagne d'EAPN, EAPN Autriche va lancer sa propre campagne de sensibilisation sur le message suivant : la sécurité minimale exige davantage qu'un revenu minimum mensuel, mais dépend également de politiques du marché de l'emploi ; en effet, celles-ci doivent garantir des emplois de bonne qualité assortis de salaires minimums, plutôt que de forcer les gens à prendre n'importe quel emploi à tout prix.

EAPN Autriche insistera également sur l'exigence de bonnes infrastructures sociales garantissant l'accès à des services sociaux de qualité pour tous, ainsi que sur les nécessaires programmes de formation destinés aux professionnels des services sociaux et d'emploi. Les personnes en situation de pauvreté devraient être respectées et non humiliées ! La campagne a été présentée au Président autrichien début mars.

Michaela Moser, EAPN Autriche

EAPN Royaume-Uni : Mettons le revenu minimum adéquat à L'agenda politique

Si la campagne pour un revenu minimum adéquat sera une bataille difficile à mener, nous devons de la gagner. Vu les difficultés qui se présenteront à nous, nous devons solliciter l'appui de nos réseaux et des organisations sympathisantes afin de gagner l'appui du public pour cette campagne.

Depuis 2003, nous avons montré, via notre campagne Peanuts4Benefits, que les aides augmentent d'un pourcentage inférieur à celui des salaires moyens et inférieur au taux d'inflation. La réponse du gouvernement a été, et est toujours, de privilégier l'augmentation des taux d'emploi. Cependant, il vise à atteindre un taux d'emploi de 80 % seulement, laissant les autres concitoyens dépendre des aides.

Au cours des trente dernières années, les campagnes gouvernementales de propagande présentaient les demandeurs d'allocations comme des parasites responsables de leur pauvreté. Plutôt que de promouvoir un revenu minimum adéquat, les gouvernements ont préféré maintenir la population dans la croyance que les allocataires sociaux ne devraient rien recevoir à moins de s'engager à se débrouiller tout seul ou à accepter « un travail d'utilité publique » en contrepartie.

Telle est la réalité ! Pourtant de nombreuses études montrent que, afin de mener une vie saine, une personne isolée aurait besoin du double des aides qu'elle reçoit actuellement.

La campagne d'EAPN sur le revenu minimum donnera un nouvel élan aux militants britanniques. Les supports de campagnes seront très précieux pour convaincre les organisations que nous pouvons infléchir l'opinion publique et que le dossier concerne tous les réseaux en Europe. Ne nous berçons pas d'illusions : la tâche qui nous attend est immense ; mais, si nous nous battons, la victoire sera peut-être au rendez-vous. Par contre, faute d'agir, nous perdrons à coup sûr.

Colin Hampton, EAPN Royaume-Uni

Premières réactions positives à la campagne sur le revenu minimum d'EAPN Belgique

Au cours des derniers mois, le réseau belge a notamment collaboré à la campagne sur le revenu minimum lancée par EAPN Europe.

Ler réseau belge et ses réseaux régionaux ont envoyé des lettres aux

ministres fédéraux et régionaux compétents dans ces matières. Parallèlement, nous avons invité plusieurs organisations et particuliers à nous imiter. Pour ce faire, nous avons utilisé les supports de campagne rédigés en français et nous avons assuré la traduction de la brochure et des lettres en néerlandais. Le réseau belge a écrit aux ministres fédéraux et régionaux, aux présidents de tous les partis politiques et à tous les députés belges du Parlement européen.

Nous aurions pu consolider davantage la campagne; hélas, le temps a été notre plus grand ennemi. Le réseau belge n'a pas de personnel, à l'exception d'une seule personne financée par un budget temporaire.

Nous avons reçu plusieurs réactions positives, comme celle du président du parti libéral flamand; dans sa lettre, il dit son parti favorable à nos exigences en matière de consultation européenne. D'autres réactions positives nous sont parvenues de la représentation permanente belge auprès de l'UE, de l'administration fédérale pour l'intégration sociale, des députés européens écologistes et socialistes, de quelques organisations et de plusieurs personnes privées qui nous ont félicité pour la campagne et qui ont exprimé leur soutien à notre cause.

Lors des réunions trimestrielles avec l'administration fédérale pour l'intégration sociale, nous avons débattu de la réponse du gouvernement belge à la communication européenne sur l'inclusion active. Celle-ci nous a promis de contacter d'autres administrations et d'essayer de répondre par la positive. Malheureusement, vu les difficultés à former un nouveau gouvernement fédéral, les ministres concernés n'ont pas pu répondre à la

communication dans les temps. Toutefois, la représentation permanente belge auprès de l'UE a pris l'initiative de tout faire afin que la Belgique réponde de manière positive. Nous lui avons d'ailleurs envoyé une copie de la position d'EAPN. Le réseau belge a également demandé au Ministre de l'intégration sociale de poursuivre ce processus et d'enfin donner une réponse complète à la communication au nom de la Belgique, même si le délai est dépassé. Enfin, nous espérons que la réponse sera aussi positive que celle de la première phase de consultation de 2006.

Lors de la préparation du prochain rapport stratégique sur la protection sociale et l'inclusion sociale 2008-2011, le réseau belge a proposé d'ajouter le revenu minimum à la liste des thèmes. Nous souhaitons concrètement porter toutes les aides minimales au moins au niveau du seuil de pauvreté. Si ce principe avait été accepté lors de la préparation du PAN 2006-2008, il ne concernait que les toutes petites pensions; l'argument avancé était qu'il serait moralement inacceptable que l'état oblige les personnes privées d'autres revenus à vivre sous le seuil de pauvreté.

Nous avons rétorqué que si le principe est appliqué aux petites pensions, il devrait être étendu à toutes les aides minimales situées sous le seuil de pauvreté. Notre contre-argument a été accepté et soutenu par tous les participants; il sera présenté à la conférence interministérielle sur l'intégration sociale qui est l'instance décisionnelle chargée du nouveau rapport stratégique. Nous assurerons le suivi de cette matière dans le cadre des réunions bimensuelles du groupe de travail chargé du rapport stratégique sur la protection sociale et l'inclusion sociale.

Ludo Horemans
EAPN Belgique

COUP DE PROJECTEUR SUR EAPN BELGIQUE

Dans le droit fil du modèle de gouvernement fédéral belge, les activités du Réseau belge des associations de lutte contre la pauvreté (Belgisch Netwerk Armoedebestrijding - EAPN Belgium) sont réparties entre 3 réseaux régionaux: le réseau flamand, le réseau wallon et le réseau bruxellois.

Les thématiques politiques qui concernent les compétences du gouvernement fédéral ainsi que celles ayant trait au niveau européen sont suivies et traitées au niveau du Réseau belge. Celui-ci informe ensuite les associations membres des réseaux régionaux de ce qui est en cours au niveau politique dans l'Union européenne.

Le Groupe de travail « Politique européenne » du Réseau belge s'occupe de la préparation nationale de la Rencontre annuelle européenne des personnes en situation de pauvreté. Cette préparation est organisée par le biais de 5 réunions nationales et quelques réunions régionales. Y participent, aux côtés des personnes en situation de pauvreté, des représentants de certaines institutions fédérales. Ce groupe participe également, plusieurs fois par an, à une réunion plus large d'information et de débat qui traite de l'actualité au niveau politique fédéral et européen.

A partir de ce travail dans le réseau, EAPN Belgique participe, aux côtés d'autres acteurs, au groupe de travail « Actions » organisé par le gouvernement fédéral belge dans le cadre du Rapport stratégique sur la protection sociale et l'inclusion sociale. Enfin, le Réseau belge rencontre tous les trimestres l'administration belge chargée de l'intégration sociale afin de discuter du processus et des progrès concernant la lutte contre la pauvreté ainsi que de la politique générale menée par le gouvernement.

L.H